



OS5 – Permettre à chacun d’être acteur de sa santé

Développer la formation en santé environnement des professionnels de santé

Le contexte en santé environnement

Le baromètre santé environnement constate que les habitants de Nouvelle-Aquitaine sont en attente de davantage d’informations sur les sujets relevant de la santé environnement :

- Une personne interrogée sur 4 déclare manquer d’information pour changer son comportement ;
- Une personne sur 4 (les femmes en particulier) juge que le renforcement de l’information sur ces sujets est l’action plus importante à réaliser pour que chacun devienne acteur de sa santé ;
- 70% des personnes interrogées désignent les professionnels de santé comme les acteurs les mieux placés pour informer en santé environnement.

Les autres constats

Des professionnels de la santé actuellement insuffisamment formés et informés en santé environnement pour pouvoir « accompagner » l’information sur les thématiques clés et être en capacité de répondre aux interrogations du public.

Les enjeux
en Nouvelle-Aquitaine

Offrir à tous les professionnels de santé et étudiants de la région suivant des cursus de médecine, pharmacie, soins infirmiers et kinésithérapie la possibilité de se former à la santé environnement.

Quelles sont les mesures de l’action ?

1

Inscrire dans la formation initiale un module dédié à la SE pour tous les professionnels de santé

Année universitaire
2018-2019

2

Elaborer une offre de formation continue courte (DPC) à la santé environnementale

Dès fin 2017



Les indicateurs de résultat

Evolution de la part des étudiants sensibilisés au cours de leur formation initiale

Evolution de la part des professionnels sensibilisés au cours de leur formation continue

MESURE 1



Indicateur de réalisation

Nombre d'étudiants en médecine / pharmacie / soins infirmiers / kinésithérapie formés à la SE

Inscrire dans la formation initiale un module dédié à la santé environnement pour tous les professionnels de santé

Descriptif

Réaliser un état des lieux des éventuelles formations en SE déjà existantes en Nouvelle-Aquitaine.

Construire et/ou dupliquer un module SE pour l'appliquer aux autres structures / organismes impliqués dans la formation initiale des futurs professionnels de santé de la Nouvelle-Aquitaine.

Pilote

ARS, Région

Autres acteurs impliqués

CHU de Poitiers / université, IFSEN, partenaires de l'action 14, acteurs de terrain du champ éducatif...

Calendrier

Démarrage du module : année universitaire 2018-2019

Budget estimatif

Environ 34 400 euros

MESURE 2



Indicateur de réalisation

Nombre de participants et type de professionnels formés

Elaborer une offre de formation continue courte (DPC) à la santé environnementale

Descriptif

Elaborer un module DPC.

Obtenir l'agrément de l'OGDPC.

Organiser en amont 1 journée d'information commune pour tous les professionnels de santé dans chacun des départements de la région pour présenter le DPC SE.

Dispenser la formation dans les départements de la Nouvelle-Aquitaine.

Pilote

ARS

Autres acteurs impliqués

CHU de Poitiers / université, IFSEN, branches professionnelles de l'URPS, ATMO, IFSI...

Calendrier

Demande d'agrément : fin 2017

Début des formations : 2018

Budget estimatif

Environ 2 500 euros